

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET DE BEAUX ARTS

Tous les ouvrages français et étrangers

Rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE

dont il est envoyé 2 exemplaires

à Monaco (Principauté)

sont annoncés dans le journal.

ABONNEMENTS :

UN AN	42 francs
SIX MOIS	6 "
TROIS MOIS	3 "

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du F. Poissonnière, 11
 A Nice LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
 à l'AGENCE DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois, et se paient d'avance.
 Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

INSERTIONS :

ANNONCES	23 cent. la ligne
RÉCLAMES	50

On traite de gré à gré pour les autres insertions

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 8 AU 14 JUIN 1862.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS						
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES								
8 Juin	23	5	27	4	24	2	beau	nul	12 Juin	22	4	25	0	21	5	couvert	nul
9 id.	23	0	26	3	24	6	id.	id.	13 id.	24	4	27	2	26	0	beau	id.
10 id.	24	0	27	0	25	2	id.	id.	14 id.	25	1	28	3	26	2	id.	vent
11 id.	23	1	25	0	23	1	id.	id.									

MOIS DE MAI : 24 beaux jours ; 3 de vent ; 4 de pluie.

Monaco, le 15 Juin 1862.

Bâties au point de vue de mœurs et d'habitudes qui ont disparu et n'occupent plus de place que dans la tradition, certaines petites villes de l'Italie du moyen-âge, — et Monaco est de ce nombre, — certaines de ces petites villes, disons-nous, ont dû être refondues, du tuf au faite, dès qu'elles ont éprouvé l'ambition de se mettre au niveau de la civilisation moderne.

Nids de l'antique féodalité, théâtres d'aventures romanesques, plantées les unes sur d'inaccessibles rochers d'où elles semblaient défier la tempête, cachées les autres au détour de quelque défilé qu'elles commandaient traitreusement, vivant du produit de la guerre et n'aspirant qu'à repousser l'ennemi quand elles n'étaient pas l'ennemi elles-mêmes, une enceinte fortement bastionnée, quelques tours crénelées, un pont-levis au besoin, suffisaient à leur sécurité et à leur défense.

Quant au reste, peu de chose y pourvoyait : un peu d'ombre à midi sous un porche, le pain du jour cuit au four banal, la lune pour réverbère, quelques sombres voutes où se pussent embusquer le soir les amoureux et les jaloux, que fallait-il de plus à la population de ces réduits perdus ?

On y vivait de peu, on y vivait de rien. Sobre, comme s'il se fût agi de soutenir un interminable siège, l'habitant, une fois sa moisson rentrée, s'enfermait dans sa maison comme en une citadelle. La sieste, le refrain de quelque chanson, le lin filé au fuscau, le buffle d'une

cuirasse recousu, à ces loisirs, à ce travail, se passait le temps.

Aujourd'hui, le nôtre se passe à reconstruire des villes.

Mais, reconstruire Monaco, n'est pas chose facile.

Si nous ne sommes plus au moyen-âge, nous sommes toujours sur un rocher.

Si nous avons des réverbères, nous n'avons pas encore le gaz.

Si nos citernes sont généralement remplies, nous manquons d'eau courante et de fontaines publiques.

Si, à l'intérieur, nos maisons sont devenues moins incommodes ; à l'extérieur, quelques unes de ces maisons attendent toujours leur achèvement.

Si, enfin, la viabilité de nos rues est bien dessinée, le pavage de ces rues réclame d'urgentes réparations.

Chez nous, beaucoup de travaux restent donc à faire : *Pendent interrupta opera*. Cependant, déjà beaucoup de travaux sont entrepris, les uns en cours d'exécution, les autres à l'étude, tous témoignant de la haute sollicitude du Prince pour la Principauté.

Une courte revue nous édifiera à ce sujet.

Grâce à la bienveillance de S. A. S., les sœurs de l'Institut charitable de Jésus, dites dames de Saint-Maur, arrivées, on le sait, en février dernier à Monaco, ont, depuis cette époque, pris la direction de l'hospice civil, de la salle d'asile et de l'école gratuite des filles. Cette école compte près de quarante enfants. Mais le local provisoire qu'elle occupe ne répond pas aux besoins de l'institution. Nous avons dit qu'on allait construire une mai-

son contenant à la fois l'école des filles et la salle d'asile pour les enfants ; avant trois mois cet établissement sera terminé.

Remise pour cause d'insuffisance du chiffre précédemment affecté aux travaux du pavage de la rue des Briques et de la rue du Milieu, l'adjudication de ces travaux auxquels une somme de trois mille francs en plus vient d'être attribuée, sera reprise dans un prochain délai, et menée à bien, nous n'en doutons pas. Nous sommes donc à la veille de voir commencer cette importante opération. Le pavage sera fait en pierres froides et en galets amalgamés au moyen de ciment plastique. Un conduit couvert facilitera l'écoulement des eaux. De chaque côté de la rue, un trottoir sera ménagé. Cinq mois sont nécessaires pour l'achèvement de ces travaux.

Des recherches spéciales, dirigées sur plusieurs points par l'ingénieur de la ville, ont fait récemment découvrir une source d'eau vive dans le quartier de Revoire. Par les ordres de S. A., des études sont entreprises en ce moment pour obtenir de cette source un rendement plus considérable, et qui permette, s'il y a lieu, d'établir sur la place du l'alais une fontaine jaillissante. Cette fontaine, d'aspect décoratif, serait construite de manière à faciliter la dérivation des eaux nécessaires à l'entretien des jardins particuliers et des promenades publiques de la ville.

Enfin, depuis quelques jours, le bureau du même ingénieur a vu s'accroître dans une proportion considérable le nombre des demandes formées par divers propriétaires pour obtenir l'autorisation de bâtir en surélévation des constructions déjà faites.

Il est de toute justice et de toute nécessité que, borné en tant que ville par d'infranchissables limites, Monaco, dans l'impossibilité de gagner du champ, puisse au moins s'élever, — s'il ne peut s'étendre. — *Gloria in excelsis!*

CHRONIQUE LOCALE

Nous avons sommairement annoncé, dans notre numéro de dimanche dernier, le dépôt à la Préfecture de Nice de l'avant-projet de prolongement du chemin de fer de Toulon à Nice jusqu'à la frontière d'Italie; nous publions ci-après, d'après une communication de l'autorité supérieure de la Principauté, le texte entier de l'arrêté pris à cette occasion par M. le Préfet des Alpes-Maritimes :

AVIS.

Le Gouverneur-Général a l'honneur de porter à la connaissance du public l'arrêté suivant du Préfet des Alpes-Maritimes :

- » Nous, Maître des Requêtes, Préfet des Alpes-Maritimes, Officier de la Légion d'honneur,
- » Vu la décision, en date du 27 mai 1862, par laquelle M. le Ministre des Travaux publics nous autorise à soumettre à une enquête d'utilité publique, dans la forme déterminée par l'ordonnance du 18 février 1834, l'avant-projet du prolongement du chemin de fer de Toulon à Nice jusqu'à la frontière d'Italie ;
- » Vu le dit avant projet ;
- » Vu l'ordonnance Royale réglementaire du 18 février 1834 ;
- » Vu le décret Impérial du 14 avril 1862, sur la décentralisation administrative ;

» ARRÊTONS :

- » Art. 1er. A partir du 5 juin courant jusqu'au 5 juillet prochain exclusivement, l'avant-projet de prolongement du chemin de fer de Toulon à Nice jusqu'à la frontière d'Italie, restera déposé au secrétariat général de la Préfecture, où un registre sera ouvert pour recevoir les observations auxquelles pourra donner lieu cette entreprise.
- » Art. 2. A l'expiration du délai fixé par l'article ci-dessus, le 7 juillet, une commission, formée ainsi que le prescrit l'article 4 de l'ordonnance ci-dessus visée, se réunira à l'Hôtel de la Préfecture ; elle examinera les déclarations consignées au registre de l'enquête ; elle entendra les ingénieurs, et après avoir recueilli auprès de toutes les personnes qu'elle jugera utile de consulter, les renseignements dont elle croira avoir besoin, elle donnera son avis motivé tant sur l'utilité de l'entreprise, que sur les diverses questions qui auront été posées par l'administration.
- » Ces diverses opérations, dont elle dressera procès-verbal, devront être terminées dans un nouveau délai d'un mois.
- » Art. 3. Sont nommés membres de la commission :
M. M. Malaussena, maire de Nice ;
Gautier, Paul, propriétaire et président de la Chambre de Commerce ;
Boutau, adjoint et membre du Conseil d'arrondissement ;
De Montléon, propriétaire et maire de Menton ;
Figliera, propriétaire et maire d'Eze ;
Baron de Brès, propriétaire à Villefranche ;
Baron Imberty, propriétaire à Menton ;
- » Art. 4. La Commission sera présidée par M. Malaussena.

» Art. 5. Le présent arrêté sera publié et affiché.
» Fait en l'hôtel de la Préfecture, à Nice, le 4 juin 1862.

» Pour le Préfet
» Le Secrétaire-Général de la Préfecture
» GENTY. »

Monaco, le 11 juin 1862.

B^{on} IMBERTY.

La construction du nouveau casino que la Société des Bains fait élever sur le Cap des Spélugues continue de marcher activement, et si, comme on peut le supposer, rien ne vient entraver la poursuite de cette importante entreprise, il est plus que probable que la fin d'octobre prochain verra terminer ce magnifique édifice dont les proportions monumentales couronnent admirablement le cap élégant à la pointe duquel il s'élève. L'inauguration pourrait donc en être faite juste à l'époque où redouble à Monaco l'afflux des étrangers qui viennent prendre ici leurs quartiers d'hiver, et où déjà commence à se dessiner la saison de Nice.

L'un des vastes hôtels, qui sur le même emplacement doivent, concurremment avec le nouveau Cercle, offrir aux touristes toutes les splendeurs du luxe et toutes les ressources du confort, est aussi en bonne voie d'achèvement.

Le côteau tout entier des Spélugues n'est en ce moment que chantiers de construction et ateliers de travail, la chanson des ouvriers y retentit du matin au soir, et ce point de notre voisinage est devenu un but favori de promenade pour les nombreux baigneurs aujourd'hui en résidence à Monaco.

Un changement vient d'être opéré dans la gestion du bureau télégraphique de Menton.

Par arrêté de M. le Directeur-général des lignes télégraphiques, en date du 3 du courant, M. Renard, employé à la station Centrale de Marseille, a été nommé chef du bureau de Menton, en remplacement de M. Capdeville, auquel un autre poste a été assigné.

L'armée française et le Corps médical militaire viennent de faire une perte qui sera vivement sentie. M. le docteur Ludger Lallemand, médecin principal, professeur agrégé au Val de Grâce, nommé récemment médecin en chef du corps expéditionnaire français envoyé au Mexique, a succombé à la Vera-Cruz, mortellement atteint par un accès de fièvre jaune et victime de son zèle pour l'accomplissement des devoirs qu'il avait acceptés.

M. le docteur Lallemand avait pris part, comme médecin major de 1re classe, à la campagne de Crimée; il était chevalier de la Légion d'honneur. En lui la France perd un savant distingué et un brave officier.

M. le Ministre de la Guerre a voulu que la

mémoire du docteur Lallemand fut honorée par la célébration d'un service solennel qui a eu lieu dans la chapelle du Val de Grâce. Une députation de tout ce que Paris compte en ce moment de plus illustre dans la science et dans l'armée assistait à cette cérémonie.

NOUVELLES DIVERSES.

On écrit de Londres :

Deux cent treize chevaux avaient été engagés pour le Derby ; sur trente-huit chevaux inscrits, trente-deux ont couru ; le favori a perdu, comme cela se voit si souvent, et le vainqueur de l'illustre *Marquis* s'appelle *Caractus*. L'heureux possesseur de ce héros est M. Snewing. On prétend que le prix officiel du Derby est représenté par le chiffre de 6,777 liv. st. (à peu près 170,000 fr.), et que, dans un bel élan d'enthousiasme, le maître de *Caractus* a gratifié le jockey Parsons qui montait ce cheval, désormais célèbre, d'une rente viagère de 200 liv. st. (5,000 fr.) Autre détail : lord S..., assure-t-on, a perdu deux millions par suite des paris qu'il a engagés,

On écrit de Mannheim, au *Courrier du Bas-Rhin*, que la construction d'un nouveau pont sur le Rhin vient d'être décidée. Ce pont, qui sera établi entre Mannheim et Ludwigshafen, reliera les deux chemins de fer badois et bavarois ; il mettra en communication constante et directe le grand-duché de Bade avec l'ancien Palatinat.

On lit dans la Revue des Sciences du journal le *Temps*, du 4 juin :

Nous avons assisté, il y a quelques jours, à des expériences de sauvetage qui nous ont paru mériter d'être signalées à l'attention publique. M. Ricard, de Bordeaux, a eu l'ingénieuse idée de construire des matelas en rognures de liège, qui, tout en conservant les dimensions réglementaires applicables aux navires de la marine de l'Etat, peuvent supporter aisément sur l'eau un homme de taille et de poids moyens. Chacun de ces matelas, long de 1 m. 75 c., large de 0 m. 47 c., pèse 18 kil. environ et peut porter une charge dont le maximum atteint de 85 à 90 kil., sans qu'il y ait submersion. M. Ricard a construit une machine à hacher le liège, qui lui permet d'utiliser les rognures de cette matière provenant des fabriques de bouchons, et qui n'ont presque aucune valeur vénale.

Les matelas sont composés d'une série de boudins cylindriques en toile à voile, remplis de hachures de liège d'une épaisseur moyenne de trois millimètres ; ils présentent une élasticité suffisante pour qu'un homme soit commodément couché. Chaque matelas porte des rubans en toile qui permettent d'accoupler très

promptement un nombre quelconque de ces matelas, et d'en constituer de véritables radeaux ayant l'avantage de ne pas se briser contre les rochers ou les débris nageant à la surface des eaux.

Des simulacres de sauvetage ont été exécutés très habilement sur la Seine, par les hommes du bord de l'un des bateaux à vapeur qui font le service de Paris à Saint-Cloud. Dans le cas de naufrage, et plus encore peut-être dans ces terribles inondations qui désolent certaines contrées de la France presque chaque année, le système de M. Ricard nous paraît appelé à rendre de grands services.

On lit dans la correspondance parisienne du *Phare de la Loire* :

« Le sultan vient de commander à Vienne 30.000 uniformes de zouaves. Mahmoud avait fait prendre à ses troupes le frac européen, la tunique française. C'est la France qui vient de rendre, pour ainsi dire, à la Turquie ce vêtement quasi-national des Turcs que nous avons rapporté d'Afrique. Ainsi le sultan actuel revient à la couleur locale par le même moyen employé par ses prédécesseurs pour s'en écarter en nous imitant. Cela ressemble à l'étymologie du mot *abricot*, dans le dictionnaire de Littré, dont le premier fascicule paraîtra prochainement.

« Ce mot français vient de l'espagnol *albaricoque*, l'espagnol vient de l'arabe *birkouk*, et avec l'article *al birkouk*; l'arabe vient du bas grec *praikokkion*, le bas grec vient du latin *præcoquum*, nom donné à l'abricot à cause de sa précocité; enfin *præcoquum* n'est pas autre chose qu'une forme de *præcox*. Abricot est, comme on le voit, un singulier exemple de la propagation et de l'altération des mots; c'est par l'intermédiaire de l'arabe qu'un mot latin est revenu dans les langues romanes. Et voilà comme il se fait que le grand-turc aura des zouaves. »

Des lettres de Naples parlent d'une nouvelle éruption du Vésuve. La montagne lance de la lave vers Pompei et des cendres du côté de Portici. L'atmosphère de la ville est chargée d'électricité, symptôme ordinaire des éruptions volcaniques.

Parmi les personnes célèbres, auxquelles on a proposé de donner des grades à l'Université de Cambridge, se trouve, dit-on, Meyerbeer. On compte lui conférer le grade de docteur en musique.

Il ressort, dit le *Daily Telegraph*, d'un rapport qui vient de paraître, que la quantité de vins étrangers, entrée pour la consommation, du 1er janvier au 3 avril 1862, à Londres, a été comme suit : importations de France, 428.385

gallons; d'Espagne, 1,052.365; de Portugal, 611,121; d'Allemagne, 59,776; de Hollande, 60,444; d'autres pays, 222,308; ce qui fait un total de 2,434,399 gallons.

VARIÉTÉS.

Souvenirs du balcon des Italiens.

Le monsieur qui a entendu Rubini.

Le plus curieux de ces maniaques, vous le voyez d'ici, deuxième rang; cheveux blancs, moustache blanche taillée en brosse; une façon d'officier de cavalerie en retraite, affligé d'un lombago qui lui maintient le buste raide et le fait boîter. Pour ne pas le rommer, nous l'appellerons *le monsieur qui a entendu Rubini*.

Bien amusant parfois, mais le plus souvent bien insupportable!

Insensible à tout, sans indulgence, sans pitié pour le débutant timide, sans respect pour les réputations consacrées, rien ne le satisfait, rien ne le touche. Jamais n'est sorti de sa bouche un mot d'encouragement, jamais le moindre grognement approbatif. Enveloppé dans son admiration exclusive, il a pour tous les talents, grands et petits, les mêmes soupirs de dégoût, les mêmes exclamations de regrets et de rage, des *peuh!* des *pouah!* des *aié!* *aié!*

Il semble se débattre contre des souvenirs lointains et fait tout pour les rappeler. Dans sa stalle, bruyamment il se tourne, il se retourne, regarde fixement son voisin dans le blanc de l'œil en secouant la tête de façon désespérée, puis tout à coup lève les mains au ciel comme pour le prendre à témoin qu'il se les lave de la profanation commise.

Il ne sait vraiment pas ce qu'il vient chercher dans cette bicoque. Cent fois il a juré de n'y plus remettre les pieds!... Comment cent fois!... mille fois!... C'est la dernière qu'on l'y reprend, par exemple!...

Tout haut, il déplore le malheur des temps. On ne chante plus, c'est pitié! L'art est dans le marasme! Verdi! c'est Verdi! Verdi a tué le chant! le trombone a tué le larynx! ceci a tué cela!

— Ah! les gueux! ah! les bandits! ah! les propre-à-rien! ah! les misérables! à quoi donc servent les bagnes, mon Dieu!

Telles sont les gracieusetés dont il accompagne avec le moins de sourdine possible, cavatines, duos, trios, quatuors, tout enfin, tout!

Puis, la tête inclinée sur l'épaule gauche, il contemple en pitié le parterre qui applaudit ou les troisièmes loges qui demandent *bis*.

— Le peuple le plus intelligent du monde! murmure-t-il.

Et son regard va se perdre dans les frises, et son souvenir attristé remonte les années heureuses où il avait vingt ans, et où l'on chantait encore!...

Parfois, expansif et loquace, il daigne faire part à l'un de nous de ses émotions du bon temps.

— Rubini ne disait pas : « *Morro ma vendicato... si dopo lei morro.* » Rubini disait : « *Morro ma vendicato si... dopo lei morro.* » Quel homme! monsieur, quel homme!

Suit l'énumération des qualités de Rubini. Pas la moindre tournure! un sabotier! d'aspect lourd et pataud, sans grâce aucune, en le voyant, on se demandait : Ça va-t-il sur l'eau? Il chantait! et la salle frissonnante haletait suspendue à ses lèvres!... Il chantait! et nous frémissions tous! et des larmes, comme de larges gouttes de pluie chaude, tombaient de tous les yeux! Quel homme!

Toujours en voix, toujours dispos! le matin, le soir, à midi, au milieu de son sommeil, on le réveillait; on lui disait : « Rubini, il faut chanter! » Et il chantait!

Comment osent-ils, après lui, soupirer le « *pià ché spunti?* »

Une ordonnance de police devrait interdire ces profanations; il y avait une loi, jadis, contre les sacrilèges!...

Le monsieur qui a entendu Rubini a entendu Lablache, Tamburini, la Grisi, ce qui élève à la quatrième puissance sa faculté d'assommer la galerie, ou de l'amuser, selon l'humeur.

— Ils sont capables de tout! Ils ont osé donner *Anna Bolena* sans Lablache! *Anna Bolena* sans Lablache! Comprend-on cela?

Lablache dans *Anna Bolena* c'était le dernier mot de l'art! On n'ira pas plus loin! Il fallait voir cette tête puissante! et cette démarche! et cette taille! et cet organe! bouuum!... Quel Henri VIII! La majesté royale dans toute son ampleur! On rêvait au Camp du drap d'or!

C'est aux représentations de *Don Giovanni* surtout, qu'il est curieux à voir et à entendre. Tantôt son irritation ne connaît plus de bornes; alors, bruyamment il se lève au milieu de la sérénade « que don Juan déguisé chante sous le balcon, » et opère sa retraite en déclarant qu'il lui est impossible, avec la meilleure volonté du monde, de tenir plus longtemps, que... la patience a ses limites, et que... il ne veut pas se rendre malade; il se connaît, il serait malade, etc., etc.

D'autres fois, au contraire, il s'enfonce dans sa stalle, les mains croisées sur le ventre, comme un homme qui digère; muet et résigné, il avalera le calice jusqu'à la lie; la tête en arrière penchée, un sourire d'ironie voltige sur ses lèvres malgré lui frémissantes; son regard éteint contemple vaguement les cariatides dont il semble envier l'insensibilité; puis, par intervalles, un soupir se fait jour, suivi de l'exclamation évangélique : « Pardonnez-leur, mon Dieu, car ils ne savent ce qu'ils font! »

Vous me demanderez comment les voisins peuvent tolérer pareil abus de liberté individuelle...

GABRIEL GUILLEMOT.

(*Figaro*)

ÉMILE BOUCHERY Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 Juin 1862

ST-REMO.	b. <i>Miséricorde</i> , c. Acquarone,	briques
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	m. d.
	id. id. id. id.	en lest
	id. b. <i>Conception</i> , c. Pesante,	m. d.
	id. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	id.
MARSEILLE.	b. <i>Aigle Impérial</i> , c. Palmaro,	id.
LIVOURNE.	b. <i>Norgenster</i> , c. Drent,	id.
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	id.
MARSEILLE.	b. <i>Joseph et Marie</i> , c. Fornari,	id.
MENTON.	b. <i>Hercule</i> , c. Otto,	en lest.
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	id.
	id. b. <i>Miséricorde</i> , c. Viale,	m. d.
ST-REMO.	b. <i>Providence</i> , c. Bosio,	citrons
VINTIMILLE.	b. <i>St-Jean</i> , c. Sibono,	id.
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
ST-REMO.	b. <i>Miséricorde</i> , c. Gazzolo,	citrons
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	bois

Départs du 7 au 13 Juin 1862.

ST-REMO.	b. <i>Miséricorde</i> , c. Acquarone,	en lest
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	id.
	id. id. id. id.	id.
ARMA.	b. <i>Conception</i> , c. Pesante,	m. d.
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
MENTON.	b. <i>Aigle Impérial</i> , c. Palmaro,	m. d.
COPENHAGUE.	b. <i>Norgenster</i> , c. Drent,	id.
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
MENTON.	b. <i>Joseph et Marie</i> , c. Fornari,	m. d.
	id. b. <i>Hercule</i> , c. Otto,	citrons
NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
	id. b. <i>Miséricorde</i> , c. Viale,	en lest
ST-REMO.	b. <i>Providence</i> , c. Bosio,	citrons
NICE.	b. <i>St-Jean</i> , c. Sibono,	id.
	id. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	m. d.
ST-REMO.	b. <i>Miséricorde</i> , c. Gazzolo,	id.
	id. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	id.

BAINS DE MONACO

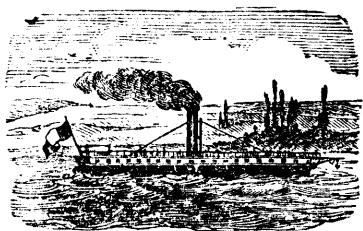
ETABLISSEMENT D'HYDROTHERAPIE MARITIME OUVERT TOUTE L'ANNÉE.

BAINS CHAUDS ET FROIDS D'EAU DE MER ET D'EAU DOUCE

Le Cercle offre aux Etrangers toutes les distractions des Eaux d'Allemagne

SALONS DE LECTURE DE CONVERSATION ET DE JEUX.

Hôtels confortables, Villas, Maisons et Appartements meublés, Restaurants, Cafés, (prix modérés.)



PALMARIA

BATEAU A VAPEUR, faisant le Service Régulier de Nice à Monaco et retour, dans la même journée.

DÉPART DU PORT DE NICE, tous les jours, à midi, — RETOUR A NICE, dans la soirée.

HOTEL DE RUSSIE

TENU PAR MAUREL (HIPPOLYTE)

Place du Palais, à Monaco, (Principauté)

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS TABLE D'HOTE

A 10 heures du matin, à midi et à 6 heures du soir.

Un CAFÉ-RESTAURANT est attaché à l'Établissement.

REMISE ET ÉCURIE

HOTEL BELLEVUE

Rue des Briques.

GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS MEUBLÉS CHAMBRES GARNIES.

Sa position en plein midi, son délicieux jardin planté d'orangers et de citronniers, ses vastes terrasses d'où l'on découvre un immense et magnifique horizon, tout recommande ce nouvel Hôtel à MM. les Étrangers.

Imprimerie du Journal de Monaco, rue de Lorraine.

HOTEL MEUBLÉ

Rue de Lorraine et Place de la Visitation.

Cet hôtel, situé entre le Cercle des Étrangers et le Jardin Public, vient d'être nouvellement restauré et meublé

Appartements et Chambres garnies, — Excellente exposition. — Vue agréable.

FERRET

PHOTOGRAPHE

DE S. M. L'EMPEREUR NAPOLEON.

Rue Chauvain, 8, à Nice.

On trouve chez lui les vues de
MONACO.

AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN

Place du Palais, à Monaco.

Reçoit en consignment les Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs et Comestibles des meilleurs maisons de l'Europe.

Expédie en échange les Huiles d'olive, Figues, Oranges, Citrons et autres produits de la Principauté de Monaco.

CAFÉ RESTAURANT

DU CERCLE

TENU PAR M. LALA.

Déjeuners et Diners à la Carte.

TABLE D'HOTE

tous les jours à 5 heures et demie

A LOUER Une maison de campagne meublée, contenant un salon, quatre chambres à coucher, une salle à manger, cuisine, chambre de domestique et remise. — Cette maison située au bord de la mer, au milieu d'un bois d'orangers et de citronniers, est à quinze minutes de Monaco. Jouissance de la promenade de la propriété. — S'adresser au bureau de Journal.

LIBRAIRIE VATRICAN

Place du Palais

Papeterie, Articles de bureau, Papier de musique, etc.

COMMISSION — RENSEIGNEMENTS Gratuits sur les Villas et Appartements Meublés à louer